

Rencontres régionales de la mer et du littoral
3 et 4 juin 2014 - Languueux

Compte-Rendu de l'atelier du 4 juin

"Quelle économie circulaire pour les territoires maritimes ?"
en partenariat avec le réseau RespectOcean



Introduction

Dialogue entre Eric le Gouvello, Edaxis, et Nicolas Imbert, Green Cross France et territoires (voir présentation)

La raison d'être de l'économie circulaire :

Définition/ mots clés :

- **Cercle/boucle** : L'idée est d'apporter un regard différent sur des déchets et de faire de ces déchets une matière première revalorisée d'une manière ou d'une autre.

- **Économie** : Le modèle de l'économie circulaire s'inscrit entièrement dans une spirale économique visant à ouvrir de nouvelles parts de marché, à faire interagir transformateurs et collectivités tout en conservant un objectif de rentabilité et de profitabilité.



Les enjeux de l'économie circulaire :

- **RRR** : Réduire-Réemployer- Recycler la matière première.
- **Eco-conception** : dès que j'entame mon processus de production (eco-socio-conception)
- **Économie de fonctionnalité** : faire évoluer de l'objet vers le service

Il est important d'insister sur le caractère prévoyant de l'économie circulaire : il ne s'agit plus de créer et de penser ensuite à l'avenir de son produit, mais au contraire de concevoir des produits comme des déchets réutilisables dans un nouveau cycle.

Principes des boucles vertueuses : les différentes approches

- o Extraction des matières premières (mine, maintenance, récupération) minérales
- o Cycles naturels ou biologiques, fabrication similaire à l'activité de la nature : organique, biologique

→ Question de la non toxicité (substance en harmonie avec la nature et l'humain, pas d'intrusion)

Découpler l'utilisation des ressources et la question de la valorisation des services

- **Eco-efficacité** : faire mieux avec moins (pas de nouveaux marchés, pas de nouvelles perspectives)
- **Eco-bénéficine** : nouveau paradigme plus compatible, triple performance (économie, écologie et social) ; conjuguer les cycles nécessaires à l'Homme avec les cycles naturels.
- **Dé-cloisonner** : jeu multi-acteur.

Comment mettre en place simplement ce modèle

Voir la présentation jointe: exemple d'Interface

1^{ère} marche : *Comment utiliser plus efficacement les ressources ?*

Toyota, Samsung ont fait des efforts d'**éco-conception** qui leur attribuent un avantage concurrentiel majeur. Cette première marche va aider à payer les deux autres.

2^e marche : *Investir dans des intrants durables ?*

Satellites : plaque de bambou (satellite moins cher et avantage compétitif)

3^e marche : *Rentabiliser les avantages concurrentiels ?*

Tout ça ne marche que si les uns et les autres tirent profit de ce qui a été fait

Interface, des produits éco-conçus et un projet global d'entreprise :

- Projet 0 : réduire à 0 l'empreinte environnementale.
- Emprunte énergétique et carbone : 90% de moins que dans les années 1996
- Eau : boucle fermée (filtration)

Conclusion :

Une nouvelle vision de la consommation : on achète une prestation et non plus un produit, comme on achèterait un déplacement et non un véhicule. Idée de ne payer que l'usage. Rapport différent à la propriété.

Concevoir son produit recyclable à 100%.

Enjeux santé : cartouche d'imprimante, on loue l'utilisation du solvant.

Exemple de l'entreprise AlgoPack

Basée à Saint Malo, AlgoPack transforme des algues en granulats pour en faire des emballages, en remplacement du plastique. Depuis 2013, elle est passée à la phase d'industrialisation avec deux produits Algoblend (50% algues/50% plastique) et Algopack 100% algues, biocompostable.





Ateliers par groupe

Question 1 : réaction "à chaud" de votre position d'acteur de la mer et du littoral

Question 2 : les freins et leviers

Groupe 1 :

- Freins financiers et techniques
- Éducation et volonté des gens
- Prendre en compte ce que l'on a déjà fait
- Prendre en compte la faisabilité économique, technique, financière
- Inciter par des appuis économiques

Leviers

- Recenser, identifier ce que l'on veut recycler (bateaux fin de vie, déchets conchyliculture, déchets filets et polystyrène sur plages...)
- Économie financière, technique de développement et partenariats éventuels, favoriser des actions pilotes et ciblées. Recherche et développement.
- Agir sur le volontariat, inciter par des subventions. Contrôler et sanctionner par des amendes, principe « pollueur-payeur ».

Groupe 2

- Mesures qui apparaissent faciles à première vue.
- Comment aborder la complexité de façon globale ?
- Comment la faire appliquer via la politique ?

Freins - leviers

- Prendre en compte l'aspect sociologique car il s'agit d'une vraie rupture. Faire œuvre de pédagogie pour expliquer de façon simple.
- Cloisonnement : pas de connaissance des acteurs économiques entre eux. Engager un processus systémique pour que les acteurs travaillent ensemble.
- Les lobbys sont des freins aux alternatives (exemple pétrole).
- Soutenir la R&D pour trouver des alternatives
- Que les entreprises innovantes puissent se fédérer pour accroître leur influence et se faire connaître, insister sur la force de persuasion.
- Appui des acteurs publics pour intérêt général : aller vers un label pour les territoires qui s'engagent, fiscalité en parallèle avec la pédagogie.

Groupe 3

- Fort potentiel dans le domaine maritime
- Aller voir ce qui se passe ailleurs en France, en Suisse...
- Lutter contre l'obsolescence programmée
- Contraindre à l'objectif Zéro-déchet



- Les déchets sont nombreux dans le maritime. Ex : les moules de petite taille représentent 1/3 de la production. Comment valoriser ?

Freins

- Séparation des milieux, cloisonnement sectoriel (pêche, tourisme, etc.)
- Frein culturel, il s'agit d'une rupture avec une économie linéaire.

Leviers

- Volet pédagogique, incitatif et réglementaire : mettre en action les trois.
- Aller voir ailleurs : régions françaises et à l'étranger, dans une logique d'ouverture.
- Actionner le partenariat public/privé, pour permettre une recherche économique-entrepreneuriale)
- Pôle Mer : rendre plus visible l'innovation.

Groupe 4

- Comment impliquer les acteurs locaux ?
- Rôle des collectivités pour mettre en relation les entreprises et le territoire
- Une économie nouvelle que l'on ne voit pas encore : nécessité de mettre en valeur ce qui se fait.
- Question du financement de la mise en œuvre des projets.



Freins

- Résistance aux changements : lenteur. Mettre l'accent sur la pédagogie.
- Difficile de convaincre les petites entreprises si la rentabilité n'est pas au Rdv
- Connaissance de l'existant et cloisonnement : on ne sait pas ce qui a été fait ou pas.

Leviers

- Recenser les bonnes pratiques
- Inciter la Recherche et Développement
- Communication
- Sensibilité du grand public, surfer sur la vague
- Les collectivités qui se lancent peuvent en bénéficier sous forme de différenciation territoriale et donner l'exemple.
- Sensibiliser les PME et les accompagner.

Groupe 5

- Idée nouvelle à laquelle tout le monde adhère d'office. Il n'y a pas de débat. Exemple : éco-conception des navires.
- Cependant, scepticisme sur la cohérence des actions entreprises et des idées émises.

- Attention à ne pas limiter à des projets haut de gamme, mais de faire de cette économie une économie applicable à tous, adaptable.
- Comment passer à des actions concrètes ?

Freins

- Culturel : culture de la consommation inertie de nos systèmes, prise de conscience insuffisante
- Économique : contraintes insuffisantes sur un plan écologique
- Connaissance et diagnostic : cloisonnement qui limite l'accès aux bonnes pratiques et méconnaissance des gisements (déchets coquillés, matériel de pêche...).

Leviers :

- Information, action et diffusion de bonne pratique.
- Accessibilité aux modèles alternatifs à des coûts acceptables.
- Soutien des projets par les acteurs publics et incitation par plus de contraintes réglementaires.
- Mise en réseau, utilisation d'Internet.

Table ronde

Rémy Lucas, Dirigeant d'AlgoPack

Il est important en effet d'aller voir ce qui se passe ailleurs, dans des pays comme l'Allemagne ou aux USA. Le décroisement et le développement de partenariats public-privé me semblent aussi essentiels.

Vincent Gelamur, Dirigeant de Meralliance

Il faut insister sur le fait qu'il s'agit d'une logique économique, qui doit d'abord répondre à un besoin et être légitime à l'échelle d'un territoire. La valorisation par Meralliance des co-produits de filetage est une activité rentable.

L'entreprise, comme la collectivité doit raisonner sur la réponse aux besoins. La Bretagne est légitime pour se poser la question du développement des activités maritimes, car elle est entourée par la mer.





Nicolas Imbert

Il existe beaucoup d'actions pilotes. La mise en commun sur un territoire est essentielle car il s'agit surtout de TPE.

Raphaëla le Gouvello

Décloisonnement, besoin d'information, de formation, d'accompagnement, et porter à connaissance ce qui se fait, autant de mots qui sont la raison d'être du réseau RespectOcean qui regroupe des secteurs professionnels différents.

Présentation de la future ferme d'éco-saumon en Bretagne par Meralliance.

Vincent Gelamur

Meralliance et sa filiale Armorik préparent du saumon fumé pour les marques distributeurs, à Quimper pour le marché français, en Pologne pour la Pologne et l'Allemagne et en Écosse. Le saumon vient de Norvège. Dans un premier temps, nous avons cherché à valoriser les co-produits (collagène, bio-matériaux) de 5 cts le kilo en 2005, nous allons en retirer 71 cts en 2018 pour 5 millions d'euros de résultats.

Notre projet actuel, labellisé par le Pôle Mer Bretagne, est la création d'une filière saumon de qualité en 2017. Nous allons nous installer près de la criée du Guilvinec afin d'utiliser les co-produits des mareyeurs pour alimenter les saumons. Nous allons également développer des micro-algues. L'eau de mer utilisée sera recyclée et les calories produites par son refroidissement en été seront revendues.

Il s'agit d'un projet collaboratif mené avec le soutien du Conseil général du Finistère. Nous travaillons avec des ONG et des associations comme Eau et Rivières. Ce saumon français sera plus cher, mais il sera sans antibiotiques et nous travaillons avec l'INRA sur la mise en place d'indicateurs du bien être animal, pour devenir référents en la matière.

Temps d'échanges

René-Pierre Chever, Comité des pêches du Finistère

Question pour AlgoPack : quels sont les actionnaires ? Est-ce que le groupe Total en fait partie ?

Question pour Meralliance : la nouvelle politique européenne des pêches qui prévoit l'interdiction des rejets en mer en 2016 a-t-elle influé sur votre projet d'utilisation des co-produits de la pêche ?

Rémy Lucas

Non, nous avons un actionnaire breton qui est le groupe Stalaven.

Vincent Gelamur

Les évolutions ne sont pas décisives. Nous n'avons pas demandé que les bateaux rapportent tout ce qui est pêché. Le projet vise à utiliser les co-produits de ce qui est déjà pêché, le partenariat sera fait avec le collecteur de ces co-produits.

Nicolas Imbert

Dans le domaine maritime, la directive souffre va modifier les pratiques. Nous travaillons avec des autorités portuaires pour anticiper les changements. Il faut en faire un avantage.

Thierry Neveu, Ceser de Bretagne

Quel est la part de la R&D dans vos entreprises et comment s'organise-t-elle ?

Rémy Lucas

La R&D a représenté 100% de notre activité en 2010 et 2011, financée sur fonds propres. Maintenant, nous sommes à 50 % et travaillons avec des laboratoires bretons comme ID Composite.

Vincent Gelamur

Aujourd'hui, 3 salariés travaillent à plein temps sur la R&D sur un effectif de 500 en France. Beaucoup de partenariats sont engagés avec l'UBO, Ifremer, l'Inra, ID Mer, le Pôle mer.

Nathalie Cousin, Chargée de mission, Région Bretagne

Le produit Algopack pourra réintégrer le cycle de recyclage. L'Algoblend est composé à 50% d'algue, qu'en est-il des 50% non biodégradables ?

Rémy Lucas

Algoblend, le premier produit que nous avons lancé contenait du plastique. Il est abandonné au profit d'AlgoPack.

En réponse à une question sur la ressource en algues :

La ressource est une préoccupation majeure. Il faut 10 000 tonnes d'algues pour produire 500 tonnes de granules. Le développement d'Algopack se fait en fonction de la disponibilité de la ressource en Bretagne, mais aussi en Europe.





Conclusion générale

Suite à ces retours riches et divers, ont été relevés différents enjeux de l'économie circulaire qui impliquent :

- D'informer, identifier et recenser.
- D'agir de manière focalisée et ciblée par des projets concrets.
- D'animer, inciter, sanctionner, coordonner (importance des politiques publiques).

Les freins majeurs relevés :

- Cloisonnement : les différentes parties prenantes travaillent encore de manière indépendante. Limite les synergies et interactions possibles, la connaissance des bonnes pratiques et la transmission du savoir-faire.
- Connaissance : manque de connaissance du concept et d'informations sur les enjeux et les activités déjà entreprises par des acteurs divers (échelle nationale et internationale).
- Contraintes économiques : Faisabilité et rentabilité à avoir en tête
- Besoin de changer les mentalités face au choc culturel : culture de la consommation, nécessité de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. Rupture importante.
- Les lobbys sont des freins aux alternatives.
- Contexte actuel d'inertie : prise de conscience existante mais insuffisante.

Les leviers et manière d'agir :

- Information, pédagogie, utilisation des nouveaux réseaux.
- Aller voir ailleurs et partager les bonnes pratiques : Notion de recensement très importante. Recensement des activités/projets qui ont déjà été entrepris, mais aussi des enjeux abordables (quels produits peut-on réemployer, recycler etc.).
- Mettre en valeur, porter à connaissance. Réfléchir à la notion de label pour un territoire, un ensemble d'acteurs ?
- Partenariats public-privé : entreprendre de nouveaux partenariats pour de nouvelles synergies, importance de travailler ensemble dans un but d'intérêt général. Sensibiliser les PME sur le rôle qu'elles ont à jouer dans cette nouvelle économie.
- Innovation publique focalisée : soutenir la R&D pour trouver des alternatives. Le rôle des collectivités est de plus de donner l'exemple.
- Faire bouger la réglementation : contraindre à l'objectif Zéro-Déchet. Inciter économiquement par le biais de subventions, voire même de sanctionner par le biais d'amende ou autres, nécessite un contrôle performant.